

CARREFOUR

ANNECY



2014

14



LE JOURNAL MENSUEL N°14 DE FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY DE AOUT 2014

C'est la rentrée





LES ELUS DE FO CARREFOUR ANNECY

EN CE, DP ET CHSCT



LEONARD BORDIGNON (délégué syndicale et DP)



ABEL AWLISHIE (dp)



DANIEL VERCIN (chsct)



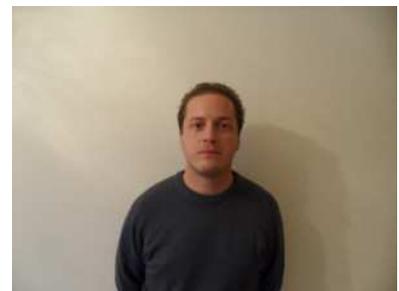
LAURENT FELLAHI (chsct)



BRUNO RUBAT DU MERAC (ce)



JACQUES BERTHELIER (ce)



YOHAN GUILLERMIN (ce)

Des Délégués FO pour vous défendre, c'est chez CARREFOUR et c'est tous les jours



AOUT 2014 www.fo-carrefour-annecy.info



La Lettre



Edito

Août... Allez, il faut se remettre au boulot.

Le mois d'Août, comme chacun le sait est le mois des vacances, du repos, du soleil... (heu... il était où cette année ??). Il paraît que c'était le mois le plus pluvieux de l'année à Paris.

En tout cas, nombreux d'entre vous avaient pris leurs congés et l'activité sociale était très réduite.

Pour ce qui est des négociations ou des nouveautés, il ne s'est pas passé grand chose non plus, les réunions sont « suspendues » au mois d'Août.

Mais ça y est, c'est la rentrée. Presque tout le monde reprend son activité et les réunions de négociation vont reprendre leur cours, comme vous le verrez au verso de cette lettre. Le mois prochain sera bien chargé et j'aurais certainement de nombreuses informations à vous apporter dans la prochaine lettre qui sortira vers la fin septembre.

Jacqueline Poitou
Déléguée Syndicale Centrale
Carrefour Hypers SAS
Tél : 06 72 24 39 59

Mouvements dans les instances FO Carrefour

La réorganisation des hypermarchés et le regroupement des différentes sociétés par Carrefour a demandé aussi quelques remaniements au niveau de FO Carrefour.

- Brigitte Penne assumera le mandat de Déléguée Syndicale Centrale Hypermarchés,
- Jacqueline Poitou est nommée au poste de Déléguée Nationale Hypermarchés,



André Terzo conserve le mandat de Délégué National adjoint,



Michel Enguelz, quant à lui, occupera le poste de Délégué de Groupe.

Ces désignations prendront effet au 1er Septembre

Unanimité pour l'accord Prévoyance Groupe

Après la signature le 30 Juin, par FO, la CGC, et la cfdt, c'est la CGT qui le 20 Août, a adhéré à l'accord de prévoyance groupe.

Qu'est ce qui change pour les employés des hypermarchés ?

Frais médicaux :

- Prise en charge de l'examen d'ostéodensitométrie pour les personnes de plus de 50 ans.
- Maternité : Prise en charge de la chambre particulière
- Optique : amélioration du remboursement des verres

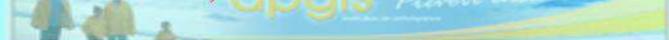
Prévoyance non cadre :

Indemnités Complémentaires maladie (Sécurité Sociale + APGIS) : 75% du salaire, quelque soit la situation familiale, dans la limite du salaire net.

Rente Education : mise en place d'un minima de rente.

Pour les cadres : réorganisation de la garantie obsèques, en faveur des enfants.

Application du décret légal : remboursement d'une paire de lunettes tous les 2 ans, sauf en cas de correction nouvelle.





La Lettre

n° 2 - Août 2014

Retrouvez toute l'info sur :

www.fo-carrefour.org



Repos Dominical... Attention Danger

Dans son discours de rentrée, François Hollande parle de « réforme sur les conditions d'ouverture des magasins le dimanche ». Ce projet « d'aller vers plus de flexibilité » est dans l'air depuis plusieurs mois.

C'est Arnaud de Montebourg qui devait présenter ce projet de loi sur le pouvoir d'achat en Septembre..... A t'il emporté son projet avec lui ???

Cette proposition est un non sens économique et sociétal... **Les Français ne manquent pas de temps pour dépenser, ils manquent d'argent.** Le chiffre d'affaires réalisé le dimanche ne s'ajoutera pas à celui des autres jours, mais viendra en substitution, et cette mesure n'améliorera pas non plus l'emploi, elle ne fera que dégrader un peu plus les conditions de travail et la vie de famille des salariés.



Bourse d'étude Réunica

Sous certaines conditions, vous pouvez bénéficier d'une bourse d'étude attribuée par Réunica pour vos enfants scolarisés.

Les demandes pourront se faire à partir du 1er Septembre.

Renseignez vous auprès de vos élus fo

Intégration des magasins SOFODIS Avranches et Fougères

Après l'annonce de la reprise par Carrefour Hypers SAS de la société Sofodis, un accord a été validé par Force Ouvrière le 4 Juillet 2014.

Les élus Force Ouvrière de ces 2 magasins ont oeuvré lors de chaque Négociation Annuelle pour atteindre un statut social proche de celui des hypermarchés SAS.



Yolande Bordeaux
DS FO Fougères

Certaines différences subsistaient, qui ont été gommées par cet accord, et notamment le 14ème mois.

Les quelques 300 salariés de ces 2 magasins bénéficient aujourd'hui de l'intégralité des accords hypermarchés SAS.

Les dates à retenir

Réunions des Commissions :

- 4 Sept : Comité Emploi et GPEC France
- 5 Sept : Commission de Solidarité
- 11 Sept : Commission Formation Pro
- 16 Sept : Mission Handicap
- 18 Sept : CCE
- 22 Sept : Commission Logement
- 23 Sept : Commission Nationale Santé et Sécurité
- 30 Sept : Commission Egalité Professionnelle

Réunions de Négociation :

- 9 et 24 Sept : Négo Compte Epargne Temps
- 25 Sept : Réunion d'échange Vendeurs EPCS



Rédaction : Jacqueline POITOU
Déléguée Syndicale Centrale
Carrefour Hypers SAS

AOUT 2014 www.fo-carrefour-annecy.info



AIDE AUX ENFANTS



Aider mes enfants dans leur scolarité

Pour faciliter les études de vos enfants et vous aider à y faire face, Réunica peut vous proposer des bourses d'études supérieures.

<http://www.reunica.com/>

Des bourses d'études pour vos enfants

Cette année, la campagne des bourses d'études débute le 1er septembre 2014.



Dès cette date, vous aurez la possibilité d'effectuer votre demande en ligne via votre [Espace Client](#).

Simple d'utilisation, la demande en ligne vous assurera un traitement prioritaire de votre dossier (*après réception des pièces justificatives*) et vous permettra à tout moment d'en connaître le suivi.



Réunica est l'un des groupes majeurs de protection sociale en santé et retraite complémentaire.

**Votre équipe Force Ouvrière
vous conseille de faire votre dossier
dès maintenant !**

**Réunica est la caisse de
retraite des salariés
Carrefour.**

AOUT 2014 www.fo-carrefour-anancy.info



l'emploi pourrait être menacé par la guerre des prix



La guerre est déclarée entre la grande distribution et les industriels de l'agroalimentaire. L'État serait l'arbitre. En effet, les prix imposés par les centrales d'achat restreignent les marges de l'agroalimentaire et l'emploi.

L'Association nationale des industriels de l'agroalimentaire, une entreprise par jour ferme ses portes et près de 6 000 emplois ont disparu en 2013, alors que l'agroalimentaire est l'un des secteurs qui fournissent le plus d'emploi en France avec actuellement 492 000 salariés.

Les rabais sont déduits des marges bénéficiaires. « Que pèsent ces PME à cinq ou six centrales d'achat. On les presse. C'est tout simplement inadmissible » affirme Annick Le Loch, député PS du Finistère. Une réunion s'est tenue autour de la table ronde de l'Assemblée nationale réunissant les représentants de l'agroalimentaire, de l'agriculture et de la distribution. Le débat s'est basé sur la politique agressive qui anime la course aux prix pas. « Je ne serai pas de la mecène des producteurs » annonce Michel-Edouard Leclerc. Il a ajouté ensuite sur son blog : « Sur un an, les cours des produits agricoles ont sérieusement décroché : -30% sur la pomme de terre, -10% sur le blé, -12% sur le maïs, -7% sur le sucre... Expliquez-nous pourquoi les distributeurs n'auraient pas le droit d'exiger des diminutions de tarifs. » Thierry Desouches, représentant du système U a affirmé « Nous sommes dans une spirale infernale » Sege Papin, son président dénonce les risques de la guerre des prix. « Leclerc et Carrefour donnent le ton, nous sommes obligés de suivre. »

AMIENS : Carrefour veut s'agrandir



Basé au nord d'Amiens, l'hypermarché Carrefour songe à étendre sa surface commerciale. Un projet porteur d'emplois dans une zone qui en a bien besoin. La dernière extension de Carrefour date de 1977.

Enfoui dans les cartons, le projet d'extension de la galerie marchande de l'hypermarché Carrefour (8000 mètres carrés en plus, deux niveaux de parking) ressort de sa boîte. Une centaine d'emplois viendraient s'ajouter aux 400 existants dans l'hypermarché et la galerie marchande. Le projet – en l'état ou quelque peu modifié – devrait être officiellement présenté dans les prochaines semaines par les dirigeants de l'enseigne.

Pour autant, il fait déjà parler à Amiens-Nord où le maire-adjoint chargé du secteur Vladimir Mendes Borges ne cache pas son enthousiasme : « J'ai eu l'occasion de voir les plans. C'est une bonne nouvelle pour tous les Amiénois, en particulier ceux qui habitent au nord. La métropole a besoin d'emplois, c'est d'autant plus vrai ici. » Conformément aux annonces du maire d'Amiens Brigitte Fouré et du président d'Amiens Métropole Alain Gest qui souhaitent avoir un rôle de facilitateur auprès des entreprises, M. Mendes Borges indique que la Ville fera le maximum pour aider Carrefour dans la réalisation de son projet d'agrandissement. « J'ai rencontré la directrice (Claudie Petit) à plusieurs reprises pour en parler. Carrefour a vocation à rayonner au-delà d'Amiens-Nord. »

La réactivation de ce projet d'extension est sans doute à mettre en relation avec l'arrivée d'un Castorama dans les prochaines années. L'enseigne de bricolage devrait faire son retour à Amiens dans les bagages du groupe Frey. Spécialisé dans l'urbanisme commercial, ce groupe a déposé un projet d'autorisation commerciale, baptisé « Greencenter Amiens », de l'autre côté de la route de Doullens. Outre le Castorama, on devrait y trouver toute une série de moyennes surfaces liées à l'aménagement de la maison et quelques éléments de restauration. Sur son site, le groupe Frey confirme la création d'un parc commercial de 40 000 mètres carrés accompagné d'un parking de 1 300 places pour sa clientèle.



un futur centre commercial sur les hauts de margny

Les élus du Compiégnois planchent actuellement sur le « projet Sirius », un grand centre commercial qui s'installera autour de Jardiland. Il pourrait être inauguré dès 2017.



Un grand centre commercial verra le jour autour de Jardiland, dans les Hauts de Margny.

Deux bâtiments en forme de virgule, une grande variété d'enseignes, 1000 places de parking gratuites...

Le projet Sirius, du nom de l'aménageur, n'a pas encore été dévoilé publiquement. Il s'agit d'un grand centre commercial qui devrait



voir le jour sur les Hauts de Margny, près de l'aérodrome et du Tigre, juste derrière Jardiland. Présenté en commission à l'Agglomération de la région de Compiègne (ARC) il y a un mois et demi, il a été détaillé aux vice-présidents en début de semaine. « Sur les grandes lignes, tout le monde semble d'accord », assure Bernard Hellal, le maire de Margny-lès-Compiègne. Selon l'élu, « cela peut aller très vite. Si le calendrier est respecté, on peut imaginer une inauguration en 2017 ». Ce que confirme Philippe Marini. « On peut considérer que la définition d'ensemble est bonne. Si la négociation est finalisée d'ici la rentrée, comme je le crois, le conseil de l'ARC prendra une délibération dans la foulée. »

Bricolage, Textile, Hi-Fi, Maison, Restaurants, Meubles, Sport...

Dans le projet discuté, on trouve plus de 45 000 m² de surface commerciale. À titre de comparaison, le magasin Carrefour de Venette en compte 13 000, sans prendre en compte la galerie marchande.

On devrait y trouver, entre autres, un magasin de bricolage, de l'ameublement, du sport, des vêtements, de la décoration, des jouets, du matériel Hi-Fi et électroménager, une boulangerie, des restaurants, de l'équipement maison, de l'alimentaire... Pour des surfaces allant de 500 à 15000 m². « Lorsque l'on sera garé, détaille Bernard Hellal, on pourra tout faire à pied. » Sur le choix des enseignes, « c'est l'aménageur qui a pris ses contacts », précise Philippe Marini qui ajoute toutefois que la partie alimentaire devrait être assurée par Intermarché, en complément des autres magasins existants. Une surface de vente de 3000m² seulement, à la demande du sénateur-maire, « pour conserver l'équilibre commercial », notamment avec le Carrefour de Venette. Bernard Hellal, lui, aurait « préféré 5000m² de surface de vente, pour une plus grande attractivité par rapport à Saint-Maximin et Thourotte ».

Neuf millions d'euros de recettes et des centaines d'emplois.

En termes de recettes, la vente des terrains devrait rapporter neuf millions d'euros à l'ARC, d'après le maire margnotin. L'aménageur s'occupera de viabiliser le terrain. C'est une aubaine, surtout en ces temps difficiles. » Philippe Marini opine et ajoute que, potentiellement, « cela représente quelques centaines d'emplois ». L'ARC encouragera les enseignes à embaucher localement. Deux aménageurs ont été mis en concurrence par la collectivité. « Le projet de Sirius l'emportait sur tous les plans », assure le maire de Compiègne.

source: www.courrier-picard.fr

C'est donc en partie, un énième supermarché qui s'implantera dans le compiégnais, un troisième Intermarché. Qu'en pensera l'autorité de la concurrence qui était à l'origine de la reprise par Carrefour d'un Hypermarché Inter à Beauvais en 2012/2013? A cela, il faudra également compter sur l'implantation d'un Hyper U en fin d'année dans la zone du Gros Grelot de Thourotte. La guerre des enseignes semble être déclarée, certaines y laisseront des plumes. Gageons que cette nouvelle implantation ne soit pas à moyen terme, facteur d'une croissance destructrice d'emplois?



un mois après Carrefour ,Auchan quitte l'inde



Le groupe Auchan a annoncé lundi 11 août mettre fin à son partenariat avec le distributeur indien Max Hypermarkets signé en 2012.

Auchan ravale ses ambitions en Inde. Le groupe détenu par l'Association familiale Mulliez a annoncé lundi 11 août mettre fin à son partenariat avec le distributeur indien Max Hypermarkets signé deux ans plus tôt.

Les deux groupes espéraient alors « créer une joint-venture qui permette à Auchan d'investir en Inde, tout en étant compatible avec la réglementation indienne ». Las. « Malgré leurs efforts, les deux parties n'ont pu finaliser ce

projet », explique le groupe français par communiqué. Les douze magasins Max Hypermarkets cesseront de porter l'enseigne Auchan « d'ici au mois de janvier 2015 », précise le groupe.

Un marché prometteur:

La fin de ce partenariat illustre, une nouvelle fois, toutes les difficultés du marché indien de la grande distribution alimentaire. Prometteur, puisqu'il compte plus de 1,2 milliard de bouches à nourrir, ce marché fait figure d'eldorado.

ANNE CARRON EST NOMMEE DRH DU GROUPE CARREFOUR



Anne Carron est nommée Directrice des Ressources Humaines du groupe Carrefour. Sa prise de fonction sera effective au 1er octobre, annonce le groupe dans un communiqué.

Agée de 41 ans, Anne Carron était jusqu'ici Directeur juridique International & Fusions-acquisitions au sein du groupe Carrefour. Diplômée de l'Essec en 1996), et titulaire d'un DESS en droit en 1997, elle est admise au Barreau de Paris l'année suivante. De 1999 à 2007, elle est avocate spécialisée en fusions-acquisitions au sein du cabinet Linklaters. En 2007, elle rejoint la direction juridique du groupe Carrefour, en charge des projets de fusions-acquisitions puis de l'international.





CARREFOUR ; G PLASSAT PLAIDE POUR L'OUVERTURE PLUS TARD LE SOIR ET LE DIMANCHE



Carrefour: «Relancer le pouvoir d'achat, mais pas en baissant les prix»

Pari gagné? Appelé début 2012 à la rescousse par les principaux actionnaires de Carrefour, Georges Plassat, PDG du deuxième distributeur mondial, s'était donné trois ans pour redresser un «hébété». Les hypermarchés point noir du groupe depuis des années, affichent de nouveau une hausse de leurs ventes depuis le printemps 2013.



Et le pour le contexte

Le groupe a publié jeudi une croissance de son résultat opérationnel, quatrième semestre consécutif. L'occasion d'un bilan d'étape, dans un contexte de consommation très tendu, en France en particulier. Deux ans et demi après l'arrivée de Georges Plassat aux commandes, Carrefour est en forme et se trouve sur la route d'un redressement qui sera solide et qui s'adaptera à la conjoncture, dont personne ne peut prédire exactement ce qu'elle sera.

Après avoir remis le groupe en route et mis en oeuvre une réforme globale des actifs partout dans le monde, Mr Plassat se dit satisfait du travail effectué par ses équipes. Après un resserment sur un périmètre plus manoeuvrant, là où Carrefour est resté, il dit donner progressivement au groupe la base métier qu'il avait perdue et adapter l'offre aux besoins des clients. Par ailleurs, il déclare simplifier par l'organisation des systèmes informatiques, et en décentralisant le plus possible.

Si en France les hypers sont repartis, leur rythme de croisière reste inférieur à celui des autres formats. Convaincu que les hypermarchés ont toujours un avenir, ils réalisent plus de 50% du commerce alimentaire en France, les hypers Carrefour ont été en difficulté à un moment car ils étaient éloignés des fondamentaux. La taille des magasins n'est pas un problème, toutes les tentatives pour réduire les surfaces ont été des échecs. Il ne faut pas oublier de s'adresser et de rassembler toutes les classes sociales quelles que soient leurs caractéristiques et les catégories de clientèle, avec des produits frais, des premiers prix, des marques distributeurs, des marques nationales et aussi des prix.

Rendre plus attractifs les centres commerciaux:

Les galeries marchandes doivent être réhabilitées. Elles ont été privées d'investissement depuis très longtemps. Il faut y remettre de la vie, les adapter à l'environnement et répondre aux nouvelles attentes de la société. Carrefour et Camilia reconstruiront la cohérence de l'offre et des services entre les magasins Carrefour, la galerie commerciale et le parking.

Le marché européen ne doit pas être considéré comme un casse tête. Il offre des opportunités comme dans les autres pays du monde. Sa population est l'une des plus riches par habitant, le comportement des consommateurs y est homogène, l'évolution démographique n'y est pas mauvaise, à la différence des régions qui vieillissent très vite. Carrefour se renforce sur cette zone où il dispose de parts de marché solides mais l'Europe est en mutation et cela prendra du temps. Elle doit gérer finement l'équilibre entre impératifs sociaux et impératives économiques. Quant à la France, elle a un problème majeur, elle souffre d'un pessimisme chronique.



CARREFOUR ; G PLASSAT PLAIDE POUR L'OUVERTURE PLUS TARD LE SOIR ET LE DIMANCHE

Pessimisme Chronique:

Nous sommes à la fin d'une époque. La France toute puissante avec ses "trente glorieuses", un pays sans chômage, c'est le passé. Nous sommes en train de le digérer. Nous devons nous adapter à une nouvelle réalité, celle du monde multipolaire qui se globalise. La France doit profondément changer en commençant par apprendre l'économie à l'école. Il faut sortir du poliement correct et entrer dans l'économiquement correct. Le social, c'est bien sûr fondamental, mais il n'y a pas de social sans économie. Georges Plassat insiste, nous devons changer en profondeur. Ce n'est pas le capitalisme qui a failli mais ses excès et sa financiarisation. Depuis la mutation progressive de l'industrie dans les années 1970, on a préféré soutenir le pouvoir d'achat par les prix bas plutôt que donner la priorité à l'emploi. Nous sommes aux termes de cette politique infernale de croissance des volumes accompagnée d'une baisse des prix. Cela dure depuis trente ans et on finit par être vraiment à côté de la plaque.



Améliorer la situation

Il faut poursuivre avec opiniâtreté une voie centrale qui est **de diminuer fortement les charges, offrir de meilleurs salaires et redonner de l'air et de la flexibilité au marché du travail**. Pour cela, nous devons responsabiliser les citoyens de telle sorte qu'ils s'affranchissent d'une tutelle sociale de l'Etat qui est terriblement coûteuse et sur déresponsabilisante. Il est urgent de réformer le système pour éviter qu'il ne déraile. Revalorisons les métiers et l'apprentissage et arrêtons de pousser les jeunes à faire de longues études théoriques et de formater ainsi des gens qui veulent observer le monde et le paramétrer sans le vivre.

Guerre des prix:

Avec Leclerc et Casino, Carrefour est à la pointe de la guerre des prix, critiquée par ministres, industriels, agriculteurs. Comment gérez cette schizophrénie?

Cette guerre des prix appauvrit l'offre et n'est propice ni à l'innovation, ni à l'investissement, ni au social. Oui, il y a une contradiction mais nous n'avons pas d'autres choix que de rester bien positionner. Non, Carrefour ne lâchera pas sur les prix. Cela dit, cet acharnement concurrentiel n'est pas la meilleure chose et je n'aime pas les stratégies low-costs. Il ne faut pas éluder le risque de déflation. Une inflation contrôlée est préférable à une déflation probable. Il faut relancer le pouvoir d'achat, mais pas seulement en baissant les prix. **Je le répète, la réduction des charges est la seule solution, elle doit profiter aux salariés.**

Concernant les industriels de l'agroalimentaire, ils critiquent beaucoup mais ils ont aussi joué leur rôle. Le résultat des dix plus grands groupes mondiaux a doublé en dix ans, grâce à une capacité à dégager des synergies industrielles plus fortes que les distributeurs, qui doivent réinvestir dans leurs points de vente.

Ouverture des magasins plus tard le soir et le dimanche: Il s'est ouvert en France 400 000m2 de surfaces de vente au cours des dix dernières années. Il faut moins de nouvelles ouvertures de magasins, plus de maintenance du parc existant et **élagir le champ des heures d'ouverture**. Laissons les commerçants libres de travailler. Il y a énormément d'activité dans les services et l'industrie qui travaillent le dimanche. De même il faut favoriser l'ouverture le soir. Nous sommes le dernier pays au monde à afficher une telle réticence. Dans beaucoup de pays et même en Italie, **nos magasins sont ouverts tous les jours de la semaine.**

Drive et E.commerce: En ce qui concerne le Drive et le E.commerce nous pourrions bientôt avoir un peu d'avance, car nous nous sommes lancés avec la bonne technologie et la bonne stratégie. Nous comptons aujourd'hui 406 drives. Ils sont adossés à des hypers et supermarchés, c'est à dire à côté d'un ensemble commercial qui permet aux clients de faire toutes leurs courses en un seul arrêt. Le magasin est le lieu de convergence du multicanal. Dans quelques mois, **nous proposerons plus de 4000 points de retrait en France**, ce qui nous donnera une belle avance.



HOLLANDE TRAVAILLE A L'OUVERTURE DES MAGASINS LE DIMANCHE.



Doper la croissance et par tous les moyens. C'est le message que François Hollande veut faire passer à son gouvernement et au pays dans un entretien ce mercredi dans les colonnes du monde. Et le chef de l'Etat remet sur le tapis la question du travail dominical, et par conséquent de l'ouverture des magasins.

Le président de la République précise que le ministre de l'Economie, Arnaud Montebourg, présentera en septembre un "projet de loi sur le pouvoir d'achat" réformant les professions réglementées et les conditions d'ouverture des magasins le dimanche. **Les précisions de Manuel Ruffez dans le journal de 19 heures de Patrick Boyer** : Il déclare que la loi comprendra "des mesures de simplification des normes d'urbanisme et adaptera la réglementation sur l'ouverture des commerces". Ce projet est "dans l'air" depuis de nombreux mois. Le 19 juin, Laurent Fabius, ministre des affaires étrangères en charge des questions du tourisme l'avait déjà évoqué très explicitement lors d'assises réussissant près de 400 professionnels :

Le gouvernement souhaite qu'à Paris, après concertation avec les partenaires concernés, certaines zones comme le boulevard Haussmann puissent être classées "zone touristique d'affluence exceptionnelle" afin d'y permettre l'ouverture de commerces le dimanche. La même souplesse est souhaitable dans les principales gares de France. L'ouverture de plus de magasins le dimanche est un sujet récurrent des professionnels du tourisme. Ils plaident pour une flexibilité dans les zones principales touristiques face à l'interdiction du travail dominical. Les syndicats défendent eux le repos dominical des salariés. Le boulevard Haussman, quartier des grands magasins, figure parmi les zones de Paris les plus fréquentées par les touristes étrangers, apporteurs de devises. Et Laurent Fabius s'est déjà prononcé il y a quelques semaines en faveur d'une flexibilité des horaires d'ouverture le dimanche. Il reste à définir aujourd'hui les cas précis. Et c'est tout l'enjeu d'une loi.



Concernant une ouverture des commerces le dimanche dans les gares principales de France, le ministre en charge du tourisme souligne que "l'attractivité se joue d'abord dans les aéroports, dans les gares. La logique est simple: un touriste mécontent est un touriste qui ne reviendra pas". Pour la rédaction du texte, le gouvernement pourra s'appuyer sur les conclusions du rapport Bailly. Le président de la Poste signalait en introduction que le dimanche restait un "jour différent", en précisant que "Ne pas travailler le dimanche doit rester un droit". Son rapport évoquait d'abord un constat. Celui qu'aujourd'hui, personne ne s'y retrouve. La situation est illisible, et qu'elle crée des inégalités entre salariés et même entre secteur d'activité. Le rapport préconisait donc la création de zones géographiques dans lesquelles l'ouverture du dimanche serait possible. Deux types de zones se distinguaient : les zones touristiques et les zones économiques. Et dans ces secteurs, les salariés concernés auraient des droits spécifiques comme des compensation salariales, compensation de repos, et encadrement du volontariat. En dehors de ces zones, Jean-Paul Bailly proposait de passer de cinq dimanches d'ouverture par an à douze. C'est à dire sept accordés par les maires, cinq à la volonté des commerçants. Ce rapport Bailly avait été commandé par Jean-Marc Ayrault après la fronde de plusieurs enseignes de bricolage, en tête Castorama et Leroy Merlin. Ces deux grandes surfaces spécialisées ont continué à ouvrir leur magasin le dimanche, malgré plusieurs interdiction de justice. Maintenant, il faut voir comment Arnaud Montebourg, Ministre de l'Economie, va le mettre en musique puisque c'est lui qui présentera ce projet de loi. Le gouvernement devra aussi trouver des accords sociaux et mettre en place des mesures de compensation vis à vis des salariés devant travailler ces jours précis de l'année.

FO
la force syndicale
Carrefour



FO NEWS



LE VENDREDI 10 OCTOBRE 2014 A CARREFOUR
ANNECY



ELECTION CE ET DP

UN SEUL GESTE

Pour les salaires, pour l'emploi, pour le respect
votez Force Ouvrière !

FO
ÉLECTIONS
TEZ

Votez FO !



AOUT 2014 www.fo-carrefour-annecy.info



LE BULLETIN D'ADHESION

FO CARREFOUR ANNECY



LE BULLETIN D'ADHESION

ADHEREZ A FORCE OUVRIERE CARREFOUR ANNECY

COTISATION ANNUELLE 130 EUROS PAYABLE EN PLUSIEURS FOIS POUR LES TEMPS COMPLETS ET POUR LES TEMPS PARTIEL LA COTISATION EST REDUIT A 40€
Montant est déductible des impôts (pour les imposables) ou en crédit d'impôts (pour les non imposables) à hauteur de 66%.

NOM Prénom

Entreprise

Adresse

Ville

CP

Téléphone personnel

Email

A retourner auprès d'un élu Fo carrefour Anancy

www.fo-carrefour-annecy.info



AOÛT 2014 www.fo-carrefour-annecy.info



Lidl : le salaire de la peur

Surveillance, contrôles, harcèlements : les méthodes de gestion du personnel de l'enseigne Lidl provoquent la rébellion de certains de ses employés. Dans la grande distribution, les miracles n'existent pas. L'américain Wal-Mart, référence en matière de prix et de droits sociaux rabotés, est sous la menace du plus grand procès collectif jamais intenté pour discrimination sexuelle. En Europe, c'est l'enseigne Lidl qui a repris le judicieux concept : prix étranglés, personnel maté. Un livre noir paru en Allemagne, berceau de l'entreprise, s'appuie sur les témoignages de plus de cent employés pour dénoncer les rythmes de travail, les manques d'effectifs, les heures supplémentaires non payées, les pressions permanentes et les salaires de misère. Rien d'étonnant, donc, à ce que ces méthodes se greffent sur le réseau français du « hard discount ». Mais le risque de rejet existe, et des éléments incompatibles viennent parfois enrayer la machine à écraser les coûts et les salariés. Fatiha Hiraki est de ceux-là. Depuis 2003, cette jeune femme énergique de 34 ans est chef de magasin au Lidl de Clichy-sur-Seine. La hiérarchie maison est clairement établie : responsable de son équipe et des résultats du magasin, elle a, pour supérieur direct, le chef de réseau, qui est lui-même supervisé par le chef des ventes et son adjoint qui dépendent d'une des deux directions régionales de Lidl pour l'Île-de-France. Très vite, le trio de responsables va lui faire comprendre en quoi consiste la politique de gestion du personnel maison : « *On m'a demandé de harceler les employés, de changer leurs emplois du temps en permanence, de les surveiller, de faire craquer ceux qui n'étaient plus assez productifs.* » Car, pour l'enseigne, « *vous devez toujours être à 100 %* ». Et si les pressions ne suffisent pas, les « *qualitests* » arrivent à la rescousse : « *Des contrôleurs piègent les caissières en glissant des saumons sous des packs d'eau dans leurs chariots ; si elles ne soulèvent pas tout pour vérifier, elles sont immédiatement convoquées par la hiérarchie.* »

FRANCE. Vue d'une ligne de chariots sur le parking d'un super discount LIDL. AFP/ Mychele Daniau Une caissière ayant travaillé aux Lidl de Saint-Ouen, Villeneuve-la-Garenne et Clichy confirme les conditions de travail évoquées par Fatiha Hiraki. La voix encore bouleversée par son expérience de trois années, elle raconte le long chemin qui l'a menée jusqu'à la démission, en novembre dernier : « *Les trois premiers mois, tout allait bien. Mais très vite, mes supérieurs m'ont reproché de ne pas être assez rapide en caisse.* » Elle s'est accrochée : « *J'ai essayé d'accélérer. Et puis, après huit mois d'activité, le chef de magasin m'a proposé de lui rapporter tout ce qui se passait dans le magasin. Par exemple, Untel n'a pas fait les palettes, tel autre n'a pas fouillé les clients, etc. J'ai dit non, et j'ai cru qu'on en resterait là.* » Au contraire, les véritables ennuis ne font que commencer : « *Mes conditions de travail ont changé. Je devais faire tout le sale boulot, ranger les boîtes de conserve, faire le ménage, écraser les cartons, travailler neuf heures le samedi.* » Le soir venu, les remarques fusent : « *T'es nulle, tu vas pas assez vite.* » Pourtant, la jeune femme a un besoin impérieux de ce poste et « *travaille comme un chien, même plus que ça* ». Mais la politique de harcèlement porte ses fruits : « *Je n'en pouvais plus, j'ai eu des nausées, les clients habituels ne me reconnaissaient plus.* » Quand la foule se presse au magasin, les caissières sont priées de travailler debout : « *Vous perdez du temps et de l'argent si vous êtes assises* », leur assène-t-on.



RETROUVEZ NOUS SUR INTERNET

www.fo-carrefour-annecy.info



RETROUVEZ NOUS AUSSI SUR NOTRE PAGE FACEBOOK FO CARREFOUR ANNECY



ET NOTRE JOURNAL MENSUEL...



FO

*Union départementale
de Haute-Savoie*

LE 25 SEPTEMBRE 2014

Salle des Papeteries - CRAN GEVRIER 18h30

MEETING DE RENTREE

Avec Pascal PAVAGEAU

**Secrétaire Confédéral en charge
du Secteur Economique**



Venez Nombreux !

Inscriptions à l'UD pour le repas

<http://fo74.blogspot.fr>

FO CARREFOUR ANNECY : 134 AVENUE DE GENEVE 74000 ANNECY CEDEX TEL :04.50.10.75.79

DIRECTEUR DE LA PUBLICATION :LEONARD BORDIGNON

CREATION ET MONTAGE DU JOURNAL :YOHAN GUILLERMIN

PUBLICATION ET IMPRESSION :UDFO 74 HAUTE-SAVOIE (29 chemin de la crête 74960 cran-gevrier) tel :04.50.67.40.15

Notre site internet www.fo-carrefour-annecy.info et sur notre page facebook FO CARREFOUR ANNECY